

Ville d'Hudson



Town of Hudson

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'HUDSON

RÈGLEMENT N° 732-2020

Règlement d'emprunt de 2 205 000 \$ autorisant des travaux de réfection (asphaltage) de la rue Bellevue et d'une partie de la rue Main

ATTENDU QUE le plan d'intervention montre que Bellevue nécessite une intervention immédiate;

ATTENDU QU'il y a plusieurs ponceaux dans la rue qui doivent être remplacés;

ATTENDU QU'il n'y a aucun endroit pour la circulation des piétons ou des vélos;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la réunion du conseil tenue le 6 juillet 2020;

ATTENDU QUE les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été respectées et que tous les membres du conseil déclarent avoir lu le règlement n° 732-2020 et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE ce règlement a pour objet la réalisation de travaux de voirie et que son remboursement est entièrement supporté par les propriétaires d'immeubles de l'ensemble du territoire de la municipalité, en vertu de l'article 556 de la *Loi sur les cités et villes*, seul l'approbation du Ministre est requise pour autoriser ces travaux;

QUE le règlement d'emprunt n° 732-2020 soit, par la présente, adopté et décrété comme suit :

ARTICLE 1

Le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 2 205 000 \$ pour les fins du présent règlement tel que décrit et présenté à l'Annexe A, incluant l'estimation des coûts des travaux préparée par Pierre R. Charron, directeur des finances le 6 juillet 2020 et supporté par les estimations des firmes de génie-conseil Shellex et EXP également inclus au présent règlement.

CANADA
PROVINCE OF QUÉBEC
TOWN OF HUDSON

BY-LAW N° 732-2020

By-Law authorizing a loan of \$ 2 205 000 for work improvement (and paving) of Bellevue road and a section of Main Road

WHEREAS the Intervention plan show that Bellevue requires an immediate intervention;

WHEREAS there are several culverts on the street that require replacing

WHEREAS there in no place for pedestrian or bicycle traffic;

WHEREAS notice of motion was duly given and a draft of the by-law was tabled at the Council meeting held on July 6th, 2020;

WHEREAS the requirements of Article 356 of the *Cities and Towns Act* have been met and that all council members declare having read By-Law N° 732-2020 and relinquish its reading;

WHEREAS the purpose of this by-law is to proceed to road repairs and that its reimbursement shall be entirely borne by building owners throughout the municipalities' territory, the whole in accordance with Section 556 of the *Cities and Towns Act*, this by-law requires only the approval of the Minister to authorize this work;

THAT By-Law N° 732-2020 be hereby adopted and decreed as follows:

ARTICLE 1

Council is authorised to spend, for the aforementioned purpose, an amount not to exceed \$2 205 000 for the present by-law as described and presented in Appendix A, including the cost estimate of the work as prepared by Pierre R. Charron, Director of Finances on July 6th, 2020 and supported by the estimates of consulting engineering firms Shellex and EXP which form an integral part thereof.

Ville d'Hudson



Town of Hudson

ARTICLE 3

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles, il est imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables de la Ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît sur le rôle d'évaluation en vigueur.

ARTICLE 4

S'il advient que le montant d'une appropriation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette appropriation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toutes autres dépenses décrétées par le présent règlement et pour lesquelles l'appropriation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 5

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 6

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Jamie Nicholls

ARTICLE 3

To provide for the expenses incurred for interest and the reimbursement of capital on the loan, maturing annually, is imposed to be levied, each year, during the term of the loan, on all the immoveable property in the territory of the municipality a special tax according to the value as it appears on the assessment roll in force each year.

ARTICLE 4

In the event that the amount of the authorised appropriation by the present by-law is higher than the amount actually spent in relation to this appropriation, Council is authorised to make use of this surplus to pay for any other expenses decreed by the present by-law and for which the appropriation was not sufficient.

ARTICLE 5

Council allocates to the reduction of the loan decreed by the present by-law, every contribution or grant which may be paid for the payment of part or all of the expense decreed by the present by-law.

Council also allocates, to the payment in whole or in part of the service debt, any grant payable over a few years. The reimbursement term of the loan corresponding to the amount of the grant, will be automatically adjusted at the period fixed for the instalment of the grant.

ARTICLE 6

This by-law comes into force according to Law.

Mélissa Leault

Ville d'Hudson



Town of Hudson

ANNEX – A

Réfection de la rue Bellevue et une section de la rue MAIN

Estimation des coûts / COST ESTIMATE

1. Estimation des couts Rue Bellevue, 1600 mètres (Shellex) Annexe A-1	1 824 290 \$
2. Estimation des couts section rue Main, 60 mètres (EXP) Annexe A-2	74 030 \$
3. Honoraires professionnels	65 000 \$
4. Contingences	120 500 \$
5. Laboratoire (sols et petite partie ZIS 21 m.c.)	15 500 \$
6. Taxes nettes	<u>104 705 \$</u>

Total **2 204 025 \$**

Montant arrondi au millier près **2 205 000 \$**

Préparé par :

Le 6 juillet 2020

Pierre R. Charron, CPA, CA
Directeur des finances

Client: Ville d'Hudson
 Projet: Réfection de la rue Bellevue
 Contact: Alain Dalgarno

 N° de projet Client: -
 N° de projet Shellex: 01-04074
 Ingénieur de projet: Guillaume Pigeon

Art.	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant total
1.00	ORGANISATION DE CHANTIER				
1.01	Gestion et maintien de la circulation, sécurité, transport des déchets et organisation au chantier	1	forf.	100 000.00 \$	100 000.00 \$
SOUS-TOTAL ORGANISATION DE CHANTIER					100 000.00 \$
2.00	TRAVAUX DIVERS ET PRÉPARATOIRES				
2.01	Réouverture d'urgence à la circulation	3	unité	8 500.00 \$	25 500.00 \$
2.02	Arbres à enlever et décapage	1	forf.	2 500.00 \$	2 500.00 \$
2.03	Fouille exploratoire	10	heure	800.00 \$	8 000.00 \$
SOUS-TOTAL TRAVAUX DIVERS ET PRÉPARATOIRES					36 000.00 \$
3.00	SOLS CONTAMINÉS				
3.01	Disposition de sols contaminés B-C hydrocarbures et HAP	40	t. m.	70.00 \$	2 800.00 \$
3.02	Disposition de sols contaminés +C hydrocarbures et HAP	20	t. m.	95.00 \$	1 900.00 \$
3.03	Disposition de sols contaminés B-C métaux	40	t. m.	70.00 \$	2 800.00 \$
3.04	Disposition de sols contaminés +C métaux	20	t. m.	95.00 \$	1 900.00 \$
3.05	Réutilisation des sols entreposés	80	t. m.	20.00 \$	1 600.00 \$
SOUS-TOTAL SOLS CONTAMINÉS					11 000.00 \$
Rue Bellevue (1600m)					
10.00	PONCEAUX ET FOSSÉS				
10.01	Démolition de l'existant	1	forf.	30 000.00 \$	30 000.00 \$
10.02	Ponceau existant à nettoyer	450	m. lin.	8.00 \$	3 600.00 \$
10.03	Construction du ponceau au ch.0+450 (PEHD, 450mm)	1	forf.	30 000.00 \$	30 000.00 \$
10.04	Construction partielle du ponceau au ch.1+075 (TTOG 1630X1120mm et TTOG 450mm)	1	forf.	75 000.00 \$	75 000.00 \$
10.05	Ponceau PEHD cl.320 kPa, 300 mm dia.	180	m. lin.	200.00 \$	36 000.00 \$
10.06	Ponceau PEHD cl.320 kPa, 375 mm dia.	30	m. lin.	225.00 \$	6 750.00 \$
10.07	Ponceau PEHD cl.320 kPa, 450 mm dia.	30	m. lin.	260.00 \$	7 800.00 \$
10.08	Égout pluvial PEHD cl.320 kPa, 300 mm dia.	200	m. lin.	250.00 \$	50 000.00 \$
10.09	Puisard P-1, cadre ajustable et grille anti-vélo	7	unité	3 500.00 \$	24 500.00 \$
10.10	Puisard P-1, cadre et grille standard, avec conduite de raccordement PVC DR-35, 200mm	1	unité	3 000.00 \$	3 000.00 \$
10.11	Raccordement à l'égout existant	1	unité	1 800.00 \$	1 800.00 \$
10.12	Fossé à excaver	200	m. lin.	25.00 \$	5 000.00 \$
10.13	Empierrement calibre 200-300mm sur 500mm d'épaisseur, avec gotextile 7609	230	t. m.	40.00 \$	9 200.00 \$
SOUS-TOTAL PONCEAUX ET FOSSÉS					282 650.00 \$

Client: Ville d'Hudson

N° de projet Client: -

Projet: Réfection de l rue Bellevue

N° de projet Shellex: 01-04074

Contact: Iain Dalgarno

Ingénieur de projet: Guillaume Pigeon

Art.	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant total
11.00	FONDATION DE RUE				
	<u>Rue Bellevue</u>				
11.01	Démolition du pavage existant et disposition	11900	m. ca.	4.00 \$	47 600.00 \$
11.02	Mise en forme de l'infrastructure	13500	m. ca.	15.00 \$	202 500.00 \$
11.03	Transition de tranchée en pierre concassée MG-112	1600	t. m.	22.00 \$	35 200.00 \$
11.03	Membrane géotextile, TEXEL 7612	13500	m. ca.	3.00 \$	40 500.00 \$
11.04	Pierre concassée MG-56, 400mm d'épaisseur	13500	m. ca.	21.00 \$	283 500.00 \$
11.05	Pierre concassée MG-20, 200mm d'épaisseur	13500	m. ca.	11.00 \$	148 500.00 \$
	Rue Sanderson (lien cyclable)				
11.06	Mise en forme de l'infrastructure	150	m. ca.	20.00 \$	3 000.00 \$
11.07	Membrane géotextile, TEXEL 7612	150	m. ca.	5.00 \$	750.00 \$
11.08	Pierre concassée MG-56, 300mm d'épaisseur	150	m. ca.	24.00 \$	3 600.00 \$
11.09	Pierre concassée MG-20, 200mm d'épaisseur	150	m. ca.	16.00 \$	2 400.00 \$
11.10	Criblure de pierre, 25mm d'épaisseur	150	m. ca.	5.00 \$	750.00 \$
	SOUS-TOTAL FONDATION DE RUE				768 300.00 \$ 757 800
12.00	ENROBÉ BITUMINEUX				
12.01	Nivellement final	13500	m. ca.	5.00 \$	67 500.00 \$
12.02	Ajustement des structures	15	unité	350.00 \$	5 250.00 \$
12.03	Enrobé bitumineux ESG-14, 60 mm d'épaisseur avec bitume PG58H-34	13500	m. ca.	18.00 \$	243 000.00 \$
12.04	Dos d'âne et traverse surélevée	20	t. m.	120.00 \$	2 400.00 \$
12.05	Rechargement des accotements en MG-20b, 60 mm x 0,5 m de largeur	250	t. m.	20.00 \$	5 000.00 \$
	SOUS-TOTAL ENROBÉ BITUMINEUX				323 150.00 \$
13.00	MARQUAGE ET SIGNALISATION				
	<u>Marquage de chaussée</u>				
13.01	Ligne simple (jaune ou blanche) continue 100mm de large	3000	m. lin.	3.50 \$	10 500.00 \$
13.02	Ligne simple blanche discontinue 100mm de large	100	m. lin.	3.50 \$	350.00 \$
13.03	Ligne double blanche discontinue 100mm de large	210	m. lin.	2.50 \$	525.00 \$
13.04	Ligne simple blanche continue 400mm de large	60	m. lin.	10.00 \$	600.00 \$
13.05	Flèche de dos d'âne blanche	18	unité	25.00 \$	450.00 \$
13.06	Pictogramme traversier blanc	7	unité	55.00 \$	385.00 \$
	<u>Marquage de piste multifonctionnelle</u>				
13.06	Pictogramme triple (chevrons-vélo-piéton)	32	unité	90.00 \$	2 880.00 \$
	<u>Signalisation</u>				
13.07	Radar pédagogique avec alimentation solaire	2	unité	3 500.00 \$	7 000.00 \$
	SOUS-TOTAL MARQUAGE ET SIGNALISATION				22 690.00 \$

P. 2. 2.

Client: Ville d'Hudson

N° de projet Client: -

Projet: Réfection de la rue Bellevu

N° de projet Shellex: 01-04074

Contact: Iain Dalgarno

Ingénieur de projet: Guillaume Pigeon

Art.	Description	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant total
14.00	RÉFECTION DES SURFACES				
	Réparation d'entrée privée				
14.01	Revêtement bitumineux EB-10S, 50 mm d'épaisseur incluant 300 mm de pierre concassée MG-20	1150	m. ca.	80.00 \$	92 000.00 \$
14.02	Pierre concassée MG 20, 300 mm d'épaisseur	650	m. ca.	35.00 \$	22 750.00 \$
14.03	Bordure privée en béton	60	m. lin.	120.00 \$	7 200.00 \$
14.04	Ensemencement hydraulique type H-1, incluant 100 mm de terre végétale	12500	m. ca.	9.00 \$	112 500.00 \$
14.05	Clôture à réparer	30	m. lin.	65.00 \$	1 950.00 \$
14.06	Réfection muret en pierre	40	m. lin.	215.00 \$	8 600.00 \$
14.07	Remise en état des lieux	1	forf.	12 000.00 \$	12 000.00 \$
14.08	Bordure amovible jaune avec affiche MEGA MARKER	60	m. lin.	90.00 \$	5 400.00 \$
14.09	Bacs à fleur avec une extrémité arrondie (2.0m X 1.0m X 0.7m)	8	unité	2 200.00 \$	17 600.00 \$
14.10	Bacs à fleur rectangulaire (2.0m X 1.0m X 0.7m)	5	unité	2 200.00 \$	11 000.00 \$
	SOUS-TOTAL RÉFECTION DES SURFACES				291 000.00 \$
	Total Rue Bellevue (1600m)				1 687 790.00 \$
	GRAND TOTAL				1 834 790.00 \$

1677340
1824390.00
 2/13



23. Bordereau de soumission

Propriétaire / Client : Ville d'Hudson
 Projet : Réfection de plusieurs sections de rues avec décohéssionnement de la chaussée existante / Phase 1 : Secteur traversier
 N° de dossier : HUDV-00259087-A0 Appel d'offres n° : AO-2020-8-DIPT

Article	Description du travail	Unité	Quantité estimée (a)	Quantité exécutée	Prix unitaire (b)	Montant total calculé (c = a x b)
1.	Secteur 1 - Rue Main (75 m)					
1.1	Abattage d'arbre incluant la souche, frêne grand diamètre (si requis)	unité	1		2 000.00 \$	2 000.00 \$
1.2	Enlèvement de ponceau existant	m	18		100.00 \$	1 800.00 \$
1.3	Ponceau en PEHD, à paroi intérieure lisse, R-320, 300 mm de diamètre, incluant les extrémités biseautées en usine et l'enrochement	m	20		250.00 \$	5 000.00 \$
1.4	Puisard en PEHD R-320 de 600 mm de diamètre	unité	1		350.00 \$	350.00 \$
1.5	Décohéssionnement du revêtement existant, jusqu'à 150 mm d'épaisseur dans la fondation granulaire, incluant la pierre nette 20 mm pour correction de la granulométrie	m carré	500		4.75 \$	2 375.00 \$
1.6	Rechargement de la fondation en pierre concassée MG-20 municipale, pour correction du profil (quantité provisionnelle)	t mét.	10		23.00 \$	230.00 \$
1.7	Élargissement de la fondation granulaire :					
1.7.1	Excavation et préparation de la surface	m carré	135		50.00 \$	6 750.00 \$
1.7.2	Drain de fondation, PEHD perforé 300 kPa min., 150 mm de dia., entouré d'un géotextile de type IV	m	37		45.00 \$	1 665.00 \$
1.7.3	Sous-fondation, pierre concassée MG-56 municipal, 400 mm d'épaisseur posée et compactée en 2 couches de 200 mm	t mét.	160		21.00 \$	3 360.00 \$
1.7.4	Fondation, pierre concassée MG-20 municipale, 150 mm d'épaisseur	t mét.	65		23.00 \$	1 495.00 \$
1.8	Ajustement de structures existantes :					
	- Regard ou puisard	unité	1		250.00 \$	250.00 \$
	- Boîte de vanne	unité	2		150.00 \$	300.00 \$
	- Boîte de vanne à redresser	unité	1		350.00 \$	350.00 \$
1.9	Remplacement de structures existantes (quantités provisionnelles):					
	- Cadre et couvercle en fonte autostable pour regard incluant la	unité	1		250.00 \$	250.00 \$
	- Cadre et grille en fonte autostable pour puisard incluant la tête	unité	1		250.00 \$	250.00 \$
	- Boîte de vanne	unité	1		150.00 \$	150.00 \$
1.10	Revêtement bitumineux :					
	- Couche de base ESG-14, PG 58S-28, 70 mm d'épaisseur	m carré	640		31.00 \$	19 840.00 \$
	- Couche de surface ESG-10, PG 64H-28, 50 mm d'épaisseur	m carré	640		23.00 \$	14 720.00 \$



23. Bordereau de soumission

Propriétaire / Client : Ville d'Hudson
 Projet : Réfection de plusieurs sections de rues avec décohesionnement de la chaussée existante / Phase 1 : Secteur traversier
 N° de dossier : HUDV-00259087-A0 Appel d'offres n° : AO-2020-8-DIPT

Article	Description du travail	Unité	Quantité estimée (a)	Quantité exécutée	Prix unitaire (b)	Montant total calculé (c = a x b)
1.11	Rechargement des accotements en pierre concassée MG-20b	m carré	40		25.00 \$	1 000.00 \$
1.12	Réfection des entrées privées :					
	- Réfection d'entrées en pierre concassée MG-20	m carré	10		25.00 \$	250.00 \$
	- Réfection d'entrées en pavé-unis	m carré	3		65.00 \$	195.00 \$
	- Réfection d'entrées en enrobé bitumineux EC-10 incluant la fondation granulaire	m carré	30		21.00 \$	630.00 \$
1.13	Marquage de la chaussée	forfaitaire			1 200.00 \$	0.00 \$
1.14	Engazonnement : gazon en plaques incluant 150 mm de terre végétale type 1 après tassement	m carré	150		35.00 \$	5 250.00 \$
1.15	Petite signalisation :					
	- Panneaux de signalisation existants à enlever et à réinstaller	forfaitaire			250.00 \$	250.00 \$
	- Panneaux de signalisation incluant le poteau carré de type L6X-2 avec fiche	unité	2		250.00 \$	500.00 \$
	- Balise flexible modèle Cyclo-zone de Dévelotech ou équivalent approuvé (quantité provisionnelle)	unité	4		80.00 \$	320.00 \$
1.16	Maintien de la circulation et signalisation des travaux, incluant les signaleurs	forfaitaire			4 500.00 \$	4 500.00 \$
	Total art. 1., Secteur 1 - Rue Main (75 m)					74 030.00 \$
	Sous-total des travaux					74 030.00 \$
	TPS 5 %					3 701.50 \$
	TVQ 9.975 %					7 384.49 \$
	MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION					85 115.99 \$

Dénomination sociale

Initiales